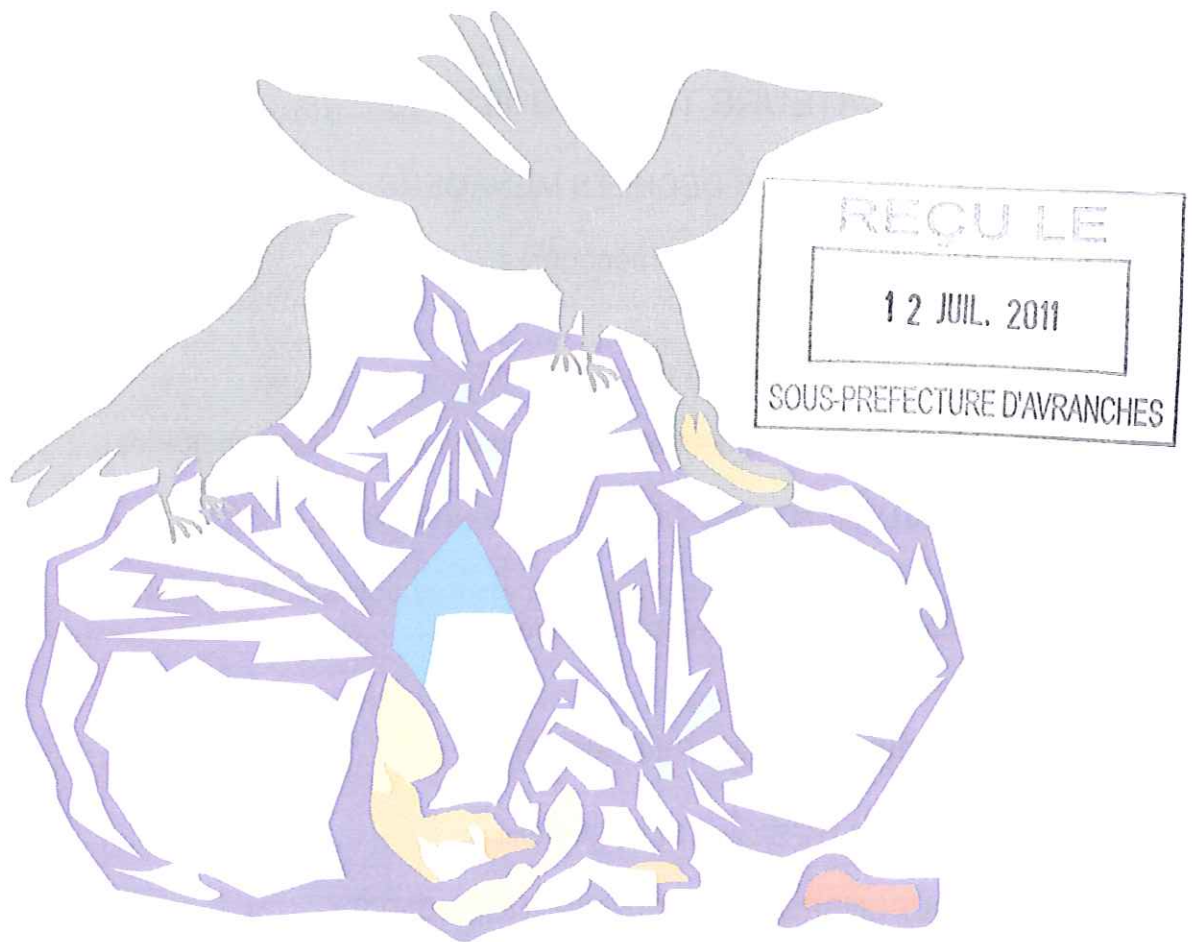


RAPPORT ANNUEL

ANNEE 2010



**SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

SOMMAIRE

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICES.....	3
1 - LES INDICATEURS TECHNIQUES	3
1.1 - LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS	3
1.1.1 - La collecte des ordures ménagères.....	3
1.1.2 - La collecte sélective	3
1.1.3 - Les autres collectes.....	4
1.1.4 - Le lavage des bacs et des conteneurs	4
1.1.5 - Les déchetteries	4
1.1.6 - Les tonnages des déchets et la fréquentation des déchetteries.....	5
1.2 - LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS	8
1.2.1 - Les unités de traitement des déchets ménagers et assimilés	8
1.2.2 - Récapitulatif des différentes filières.....	10
2 - LES INDICATEURS FINANCIERS.....	12
2.1 - LES MODALITES D'EXPLOITATION.....	12
2.2 - LES DEPENSES ET LEURS FINANCEMENTS.....	13
2.2.1 - Les dépenses	13
2.2.2 - Les recettes	14
2.2.3 - Le coût résiduel	14
2.2.4 - Synthèse	15

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICE

La Communauté de Communes d'Avranches compte 20 318 habitants en 2010 (18 126 habitants en 2007 et 2008 ; 20 110 habitants en 2009).

Elle regroupe les 16 communes suivantes : Avranches, Chavoy, La Godefroy, La Gohannière, Le Val Saint Père, Marcey les Grèves, Plomb, Pontaubault, Ponts, Saint Brice, Saint Jean de la Haize, Saint Loup, Saint Martin des Champs, Saint Ovin, Saint Senier sous Avranches et Vains.

La Communauté de Communes d'Avranches exerce la compétence collecte et traitement des déchets qui a été déléguée à des prestataires privés :

- les sociétés SNN, SPHERE, CITE + et ANCO au premier semestre ;
- les sociétés SPHERE, SNN, Les Champs Jouault et Yves Madeline au second semestre.

1 - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 - LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

1.1.1 - La collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte :

- 2 fois par semaine pour 14 491 habitants sur les communes suivantes : Avranches, Le Val Saint Père (quartiers attenants à Avranches), Marcey les Grèves, Saint Martin des Champs et Saint Senier sous Avranches (bourg) ;
- 1 fois par semaine auprès de 5 827 habitants sur les communes suivantes : Chavoy, La Godefroy, La Gohannière, Le Val Saint Père (bourg et campagne), Plomb, Pontaubault, Ponts, Saint Brice, Saint Jean de la Haize, Saint Loup, Saint Ovin, Saint Senier sous Avranches (campagne) et Vains.

1.1.2 - La collecte sélective

➤ Collecte sélective en porte à porte

Les matériaux concernés sont les corps plats (papiers-journaux-magazines et cartonnettes) et les corps creux (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires et boîtes métalliques) qui sont collectés en mélange depuis le 1^{er} juillet 2010.

14 491 habitants bénéficient d'une collecte sélective hebdomadaire en porte à porte.

Les communes concernées sont les suivantes : Avranches, Le Val Saint Père (quartiers attenants à Avranches), Marcey les Grèves, Saint Martin des Champs et Saint Senier sous Avranches (bourg).

Ces communes disposent également de quelques points d'apport volontaire.

➤ Collecte sélective en apport volontaire

Les matériaux concernés sont le verre ; les corps plats (papiers-journaux-magazines et cartonnettes) et les corps creux (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires et boîtes métalliques) collectés en mélange depuis le 1^{er} juillet 2010.

Les 5 827 habitants des autres communes disposent de conteneurs destinés à la collecte des corps plats et creux et vidés en fonction de leur taux de remplissage.

Tous les habitants de la Communauté de Communes disposent de conteneurs destinés à la collecte du verre et vidés en fonction de leur taux de remplissage.

1.1.3 - Les autres collectes

➤ La collecte des métiers de bouche.

Cette collecte est effectuée en porte à porte 2 fois par semaine (en même temps que la collecte des ordures ménagères) et le samedi.

➤ La collecte des cartons des commerçants.

Une collecte hebdomadaire des cartons des commerçants est effectuée en porte à porte (uniquement dans le centre ville).

1.1.4 - Le lavage des bacs et des conteneurs

Les bacs (ordures ménagères et tri sélectif) et les conteneurs (tri sélectif) sont lavés 1 fois par an.

1.1.5 - Les déchetteries

Les habitants de la Communauté de Communes disposent de 2 déchetteries : Saint Jean de la Haize et Saint Ovin.

L'accès y est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (120 € la tonne quel que soit le type de déchets).

Les déchetteries sont équipées d'un local gardien, d'un pont bascule et d'un local fermé destiné aux déchets ménagers spéciaux.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, ferrailles, bois, gravats inertes, cartons et, pour les particuliers uniquement, déchets d'équipements électriques et électroniques (téléviseurs, réfrigérateurs, ordinateurs, grille-pain, néons...), pneumatiques, déchets dangereux des ménages (batteries, peintures, produits phytosanitaires...).

Le gardiennage des déchetteries est effectué en régie.

L'enlèvement des bennes des déchetteries est également effectué en régie depuis le 1^{er} juillet 2010.

1.1.6 - Les tonnages des déchets et la fréquentation des déchetteries

➤ Ordures ménagères et tri sélectif.

• Tonnages collectés.

	Porte à porte		Apport volontaire		TOTAL		Evolution 2010/2009	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010		
ORDURES MENAGERES et métiers de bouche	4649,64	4734,48	0,00	0,00	4649,64	4734,48	1,82%	
SELECTIF	Cartons des commerçant	98,32	105,65			98,32	105,65	7,46%
	Verre			747,52	751,70	747,52	751,70	0,56%
	Corps plats	494,68	628,30	357,41	479,24	852,09	1107,54	3,18%
	Corps creux	123,68		97,63		221,31		
TOTAL	5366,32	5468,43	1202,56	1230,94	6568,88	6699,37	1,99%	

• Tonnages valorisés.

		Tonnage
Cartons des commerçants		105,65
Verre		880,22
Corps plats	papiers	576,59
	gros de magasin	9,88
	cartonnettes	256,35
Corps creux	plastiques	74,86
	briques alimentaires	32,45
	acier	33,8
	aluminium	2,56
TOTAL		1972,36

La différence entre les tonnages collectés en sélectif et les tonnages valorisés tient compte des refus de tri : 140,85 tonnes soit environ 7,17 % du tonnage collecté et des tonnages encore en stock sur les centres de tri en fin d'année.

Ces refus de tri, collectés dans les tournées de collecte sélective, ont coûté environ 32 280 € au lieu de 22 130 € s'ils avaient été collectés avec les ordures ménagères, soit un surcoût de 10 150 € pour la Communauté de Communes.

• Evolution des refus de tri.

		2007	2008	2009	2010	Evolution 2010/2009
Refus de tri	tonnage	105,42	107,00	122,11	140,85	15,35%
	surcoût engendré	8739	9073	16000	10150	-36,56%

➤ Les déchetteries.

	Saint Jean de la Haize		Saint Ovin		TOTAL		Evolution 2010/2009
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Déchets verts *	2083,39	1597,08	1301,16	1073,92	3384,55	2671,00	-21,08%
Encombrants **	757,78	811,54	617,34	679,22	1375,12	1490,76	8,41%
Ferrailles	119,16	107,22	96,52	87,48	215,68	194,70	-9,73%
Bois	73,70	117,36	87,00	92,20	160,70	209,56	30,40%
Gravats inertes	358,72	336,52	281,40	306,36	640,12	642,88	0,43%
Cartons	38,79	33,55	35,80	31,81	74,59	65,36	-12,37%
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	61,97	74,12	72,28	59,97	134,25	134,09	-0,12%
Pneus	3,67	4,86	3,67	5,42	7,34	10,28	40,05%
Déchets Dangereux des Ménages	14,05	14,20	19,62	11,25	33,67	25,45	-24,41%
TOTAL	3511,23	3096,45	2514,79	2347,63	6026,02	5444,08	-9,66%

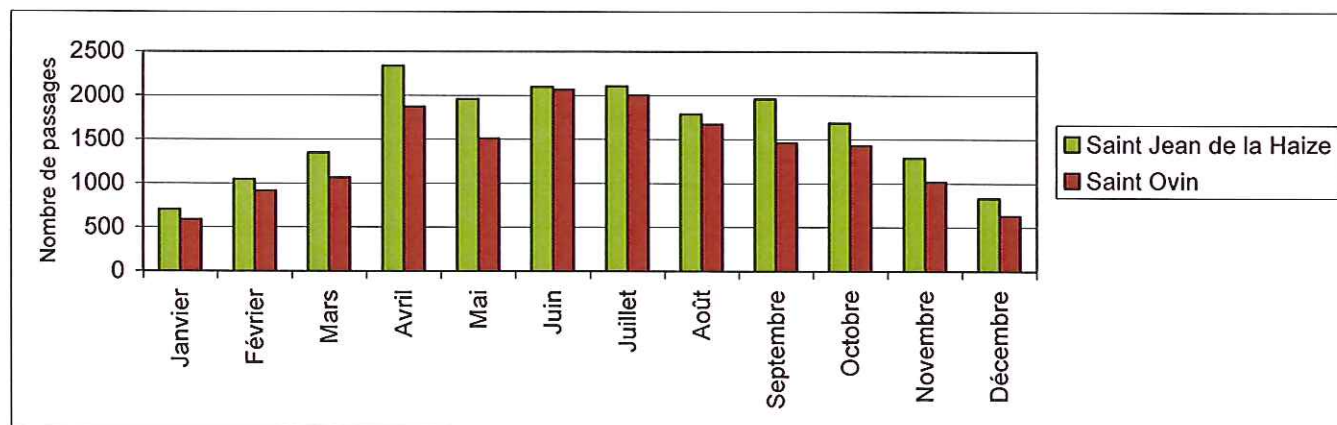
* sont incluses les 553,76 tonnes de déchets verts déposés directement sur la plateforme de compostage de Saint Jean de la Haize par les communes en 2010 (743,99 tonnes en 2009)

** sont incluses les 9,12 tonnes d'encombrants déposés directement dans le centre de stockage d'Isigny le Buat par les communes en 2010 (0 tonne en 2009)

• Fréquentation.

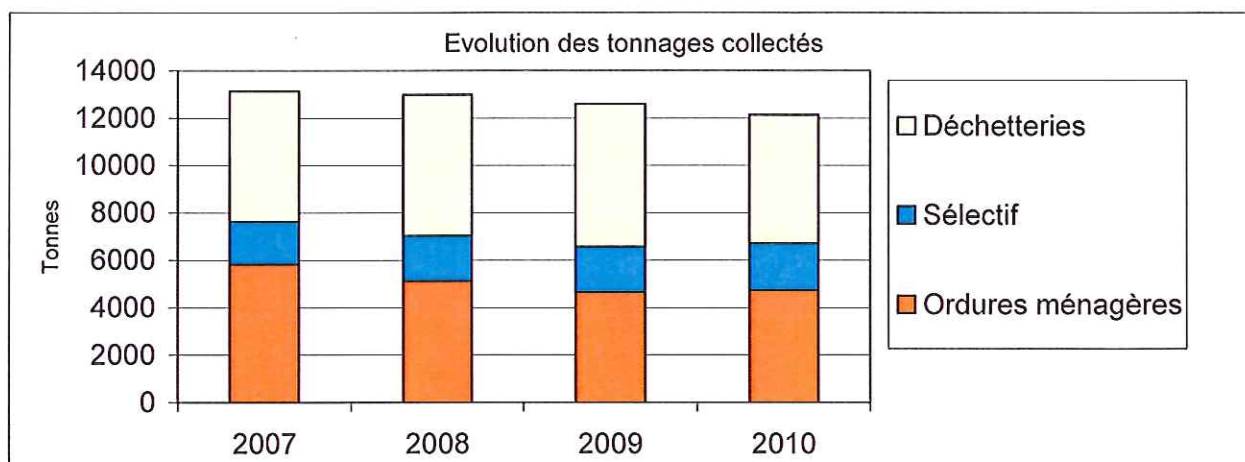
Saint Jean de la Haize : 19 140 passages (22 028 en 2009).

Saint Ovin : 16 204 passages (17 922 en 2009).



➤ Evolution des tonnages.

		2007	2008	2009	2010	Evolution 2010/2009
Ordures ménagères	tonnage	5829,39	5124,91	4649,64	4734,48	1,82%
	ratio en kg/habitant	321,60	282,74	231,21	233,02	0,78%
Sélectif	tonnage	1801,86	1905,21	1919,21	1964,89	2,38%
	ratio en kg/habitant	99,41	105,11	95,44	96,71	1,33%
Déchetteries	tonnage	5500,63	5966,04	6026,02	5444,08	-9,66%
	ratio en kg/habitant	303,47	329,14	299,65	267,94	-10,58%
TOTAL	tonnage	13131,88	12996,16	12594,87	12143,45	-3,58%
	ratio en kg/habitant	724,48	716,99	626,30	597,67	-4,57%



Les tonnages d'ordures ménagères et de matériaux recyclables augmentent légèrement en 2010. Les tonnages collectés en déchetterie diminuent significativement.

Le tonnage global de déchets collectés continue donc de diminuer.

1.2 - LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

1.2.1 - Les unités de traitement des déchets ménagers et assimilés

➤ Centres de Stockage de Déchets Ultimes de classe II.

Jusqu'au 30 juin 2010.

Centre de Stockage de Déchets Ultimes de classe II situé sur la commune d'Isigny le Buat : il est exploité par la SNN et a une capacité d'accueil de 65 000 tonnes de déchets en 2010.

Depuis le 1^{er} juillet 2010.

Centre de Stockage de Déchets Ultimes de classe II situé sur la commune de Cuves : il est exploité par la Société Les Champs Jouault et a une capacité d'accueil de 75 000 tonnes par an.

Les ordures ménagères et les encombrants collectés au premier semestre ont été enfouis à Isigny le Buat.

Les ordures ménagères et les encombrants collectés au second semestre ont été enfouis à Cuves.

➤ Centres de tri.

Jusqu'au 30 juin 2010.

Centre de tri situé sur la commune d'Isigny le Buat : il est exploité par la SNN et a une capacité de traitement de 10 000 tonnes en 2010.

Centre de tri situé à Donville les Bains : il est exploité par la SPHERE et a une capacité de traitement de 25 000 tonnes en 2010.

Depuis le 1^{er} juillet 2010.

Centre de tri situé à Donville les Bains : il est exploité par la SPHERE et a une capacité de traitement de 25 000 tonnes en 2010.

Les déchets ménagers recyclables (excepté le verre) sont triés, mis en balles puis stockés en attendant leur évacuation par les repreneurs dans ces centres de tri.

Le verre est regroupé sur l'aire de Saint Hilaire du Harcouët avant d'être évacué par le repreneur

Les matériaux recyclables sont ainsi valorisés :

Matériau	Repreneur	Type de valorisation	
Carton	SNN (jusqu'au 31 août 2010) puis SPHERE	Carton	
Papier	SNN (jusqu'au 31 août 2010) puis SPHERE	Papier	
Cartonnette	Europac	Cartonnette, papier kraft	
Plastique	Valorplast	Tissu polaire, moquette, tuyau, banc...	
			PET clair
			PET foncé
	PEHD		
Brique	Revipac	Plaque d'aggloméré (chaise, table...)	
Acier	ArcelorMittal	Acier utilisé dans l'industrie automobile, l'outillage...	
Aluminium	Affimet	Aluminium	
Verre	O-I Manufacturing France	Verre	

Les refus de tri de la collecte sélective ont été enfouis dans différents Centres de Stockage de Déchets Ultimes de classe II (Isigny le Buat, Cuves, Eroudeville Le Ham et Saint Fromond).

➤ Plate-forme de compostage des déchets verts.

Les déchets verts collectés en déchetterie sont broyés et compostés sur la plate-forme de compostage exploitée par la SNN à Saint Jean de la Haize avant d'être valorisés en tant que couverture végétale.

➤ Centres de Stockage de Déchets Ultimes de classe III.

Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de classe III de la Communauté de Communes d'Avranches, situé sur la commune de Saint Ovin, accueille les gravats inertes collectés dans les déchetteries de Saint Jean de la Haize et de Saint Ovin.

➤ Autres.

Les cartons collectés en déchetterie sont triés dans le centre de tri d'Isigny le Buat exploité par la SNN puis valorisés.

Les ferrailles et pneumatiques collectés en déchetterie sont broyés par la SIREC à Isigny le Buat avant d'être valorisés.

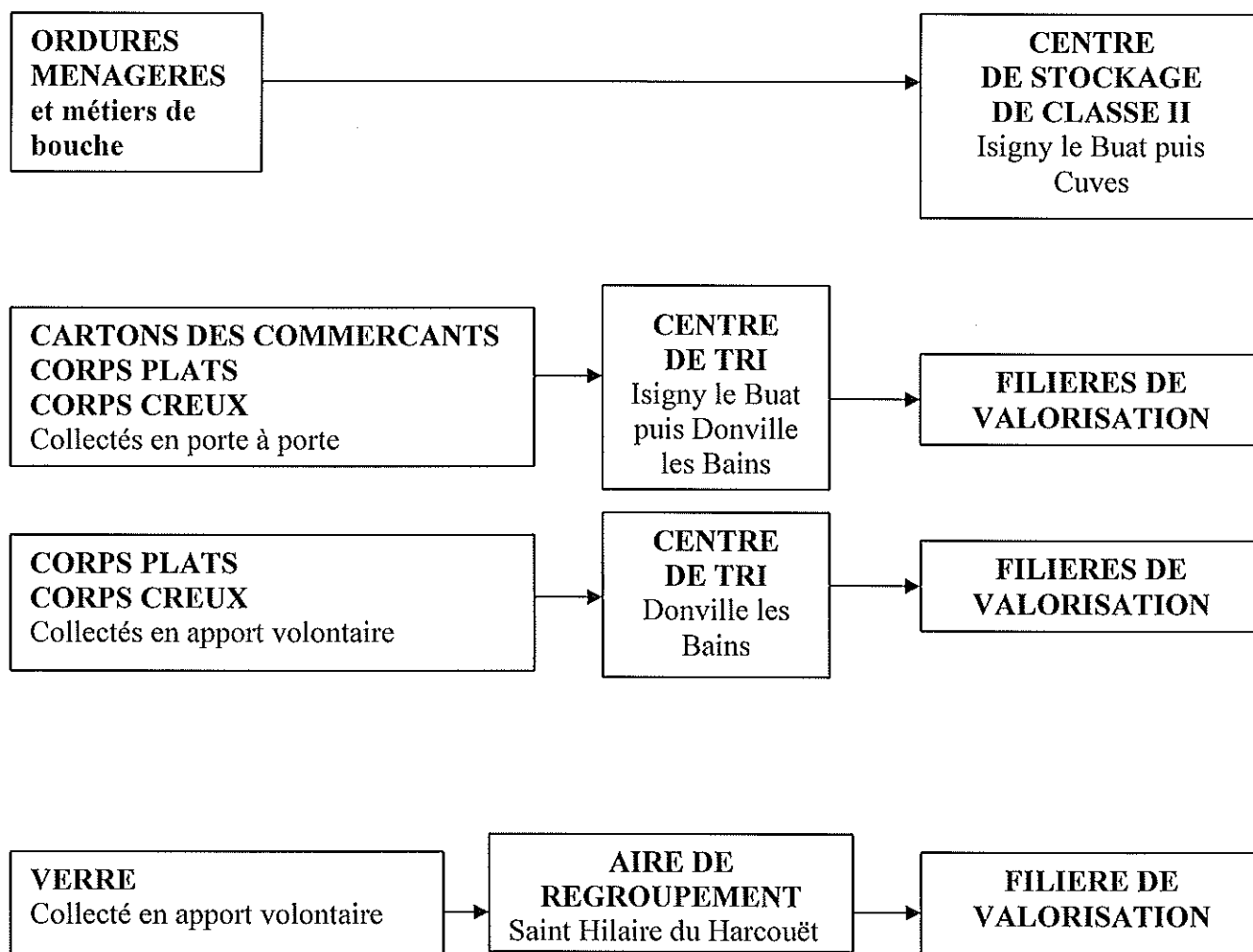
Le bois collecté en déchetterie est broyé sur la plate-forme de Gratot exploitée par la SNN puis valorisé comme combustible dans des chaudières industrielles.

Les déchets ménagers spéciaux collectés en déchetterie sont regroupés sur la plateforme de Cité + à Mortagne au Perche au premier semestre 2010 puis sur celle de Yves Madeline à Flers au second semestre 2010 avant de subir des traitements spécifiques.

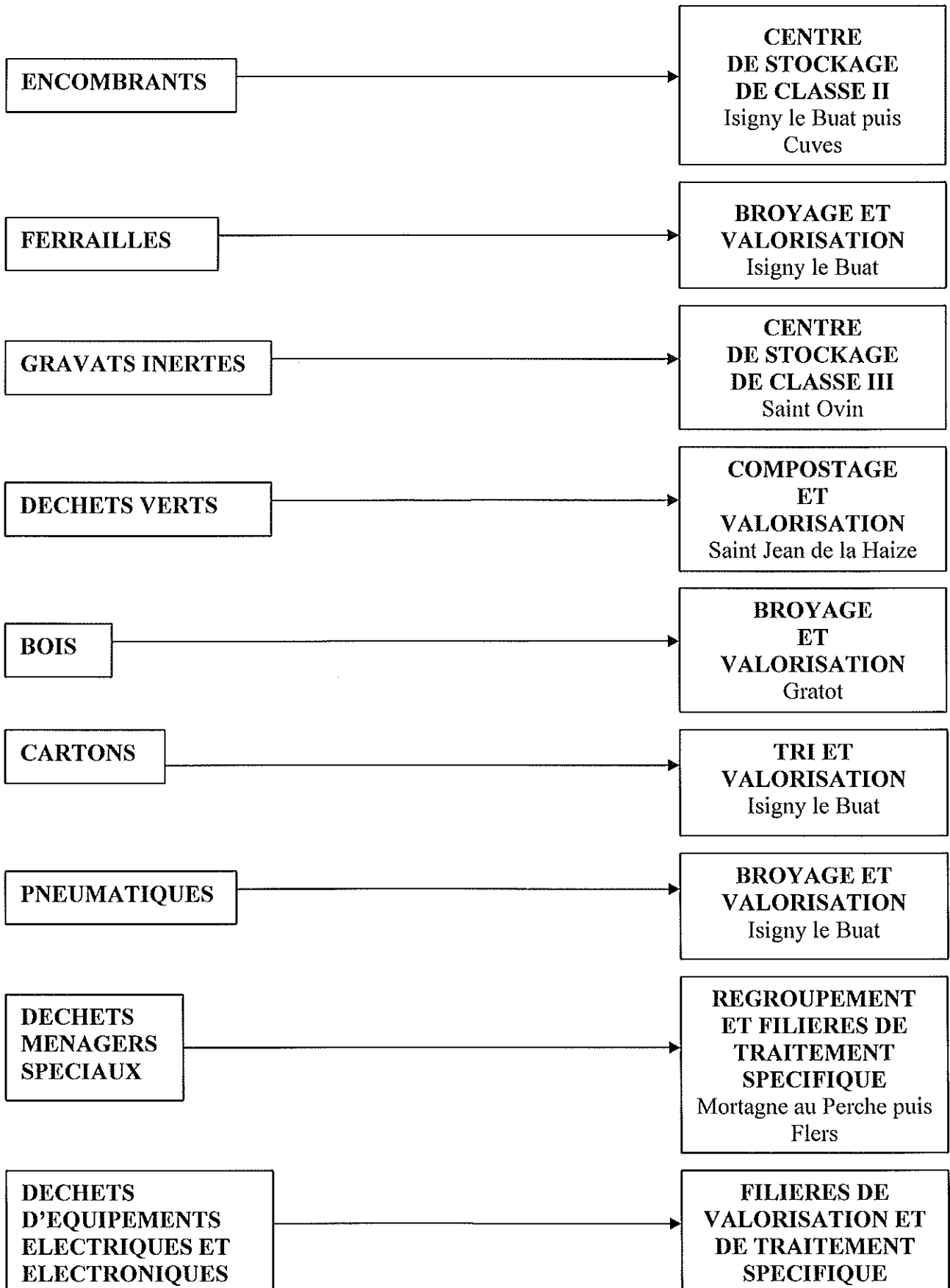
Les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques collectés par Véolia en déchetterie, sont valorisés après extraction et traitement des substances dangereuses.

1.2.2 – Récapitulatif des différentes filières

Ordures ménagères et tri sélectif



Déchetteries



2 - LES INDICATEURS FINANCIERS

2.1 - LES MODALITES D'EXPLOITATION

La Communauté de Communes a passé un marché de prestation de service pour la collecte et le traitement des déchets ménagers avec les sociétés SNN, ANCO et CITE +.

Ce marché public de prestation de service a été notifié en octobre 2004 pour une durée de 5 ans, il a été prolongé jusqu'au 30 juin 2010.

Ce marché se décompose en 11 lots :

- 1 - collecte des ordures ménagères et transport sur le lieu de traitement
- 2 - traitement des ordures ménagères
- 3 - collecte sélective en porte à porte des déchets ménagers recyclables et transport sur le lieu de traitement
- 4 - collecte sélective en apport volontaire des déchets ménagers recyclables et transport sur le lieu de traitement
- 5 - tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables
- 6 - lavage des colonnes des déchets ménagers recyclables
- 7 - transport des bennes de déchetterie
- 8 - traitement des déchets collectés en déchetterie
- 9 - transport et traitement des déchets ménagers spéciaux collectés en déchetterie
- 10 - collecte en porte à porte des cartons dans le centre ville
- 11 - traitement des cartons collectés en centre ville.

Les lots n°1, 3,10 et 11 ont été prolongé jusqu'au 31 août 2010.

En 2010, la Communauté de Communes d'Avranches a passé plusieurs marchés de prestation de service pour la collecte et le traitement des déchets ménagers avec les sociétés SPHERE, SNN, Les Champs Jouault et Yves Madeline.

L'échéance de ces marchés est le 31 décembre 2015.

Les marchés sont les suivants :

- collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets ménagers recyclables (hors verre) et transport sur les lieux de traitement ;
- traitement des ordures ménagères résiduelles ;
- collecte en apport volontaire et tri des déchets ménagers recyclables (groupement avec la Communauté de Communes du Pays Granvillais :
 - o lot n°1 : collecte, transport et stockage du verre collecté en apport volontaire,
 - o lot n°2 : collecte des déchets ménagers recyclables (hors verre) en apport volontaire et transport sur le lieu de tri,
 - o lot n°3 : tri des déchets ménagers recyclables (hors verre) ;
- collecte, transport et traitement des déchets collectés en déchetterie :
 - o lot n°3 : traitement des encombrants collectés en déchetterie,
 - o lot n°4 : traitement des ferrailles collectées en déchetterie,

- lot n°5 : traitement des pneumatiques usagés collectés en déchetterie,
- lot n°6 : traitement des déchets verts collectés en déchetterie,
- lot n°7 : traitement du bois collecté en déchetterie,
- lot n°8 : traitement des cartons collectés en déchetterie,
- lot n°9 : collecte, transport et traitement des déchets dangereux des ménages collectés en déchetterie.

(Les lots 1 et 2 : collecte et transport des bennes de déchetterie n'ont pas été attribués, en effet, la Communauté de Communes d'Avranches a acheté des bennes et un camion permettant de les transporter).

2.2 - LES DEPENSES ET LEURS FINANCEMENTS

2.2.1 – Les dépenses

		Dépenses 2010 en €			
Ordures ménagères	Contrat de prestation de service	722 891	744 138		
	Charge à caractère général	4 101			
	Charges du personnel	12 884	157,17 €/tonne		
	Dotation aux amortissements	4 262			
Sélectif	Contrat de prestation de service	396 173	450 342		
	Charge à caractère général	15 773			
	Charges du personnel	6 442	229,19 €/tonne		
	Dotation aux amortissements	26 110			
	Intérêt des emprunts	5 623			
	Autre charges	221			
Déchetteries	Saint Jean de la Haize	Contrat de prestation de service *	144 380	187 862	357 561
		Charge à caractère général	8 566		
		Charges du personnel	32 426		
		Dotation aux amortissements	322		
		Intérêt des emprunts	2 089		
		Autre charges	79		
	Saint Ovin	Contrat de prestation de service	124 571	169 699	65,68 €/tonne
		Charge à caractère général	7 806		
		Charges du personnel	34 718		
		Dotation aux amortissements	308		
		Intérêt des emprunts	2 272		
		Autre charges	24		
TOTAL		1 552 041			

* est inclus le coût lié aux apports directs de déchets verts sur la plate-forme de compostage de Saint Jean de la Haize par les communes (12 610 €).

2.2.2 - Les recettes

		Recettes 2010 en €		
Ordures ménagères	Subvention redevance incitative (ADEME)	89 729	95 218	95 218
	Divers	5 489		
Sélectif	Reprise matériaux	cartons (SNN et SPHERE)	745	234 250
		papiers (SNN et SPHERE)	38 230	
		cartonnettes (Europac)	15 109	
		plastiques (Valorplast)	13 351	
		brique alimentaire (Revipac)	0	
		acier (Arcelor Mittal)	2 582	
		aluminium (Affimet)	989	
	Soutiens	verre (O-I Manufacturing France)	19 007	119,22 €/tonne
		valorisation papiers (EcoFolio)	8 080	
		valorisation autres (Eco Emballages)	132 316	
	communication (Eco Emballages)	3 841	144 237	
Déchetteries	Reprise matériaux	cartons (SNN)	*	11 340
		ferrailles (SNN)	11 340	
	Soutiens DEEE	collecte (Ecologic)	1 560	9 418
		valorisation (Ecologic)	7 108	
		communication (Ecologic)	750	
	Redevance déchets industriels	10 351	10 351	6,70 €/tonne
	Subvention Déchets Dangereux des Ménages	5 262	5 262	
Divers	112	112		
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères			1 208 424	
TOTAL			1 574 375	

* les cartons de déchetteries sont actuellement intégrés dans la reprise des cartonnettes.

2.2.3 - Le coût résiduel

	Tonnages	Coût résiduel 2010 en € par tonne *	Coût résiduel 2010 en € par habitant *
Ordures ménagères	4 734,48	137,06	31,94
Sélectif	1 964,89	109,98	10,64
Déchetteries	5 444,08	58,98	15,80
TOTAL	12 143,45	97,67	58,38

* les recettes engendrées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sont pas prises en compte.

Evolution du coût résiduel depuis 2007

		2007	2008	2009	2010
Ordures ménagères	Dépenses	760 014	753 127	655 049	744 138
	Recettes *	5 000	5 471	5 000	95 218
	Coût résiduel	755 014	747 656	650 049	648 920
Sélectif	Dépenses	384 305	441 523	482 485	450 342
	Recettes *	165 622	227 669	142 970	234 250
	Coût résiduel	218 683	213 854	339 515	216 092
Déchetteries	Dépenses	345 998	377 517	398 698	357 561
	Recettes *	20 205	37 318	26 382	36 483
	Coût résiduel	325 793	340 199	372 316	321 078
TOTAL	Dépenses	1 490 317	1 572 167	1 536 232	1 552 041
	Recettes *	190 827	270 458	174 352	365 951
	Coût résiduel	1 299 490	1 301 709	1 361 880	1 186 090

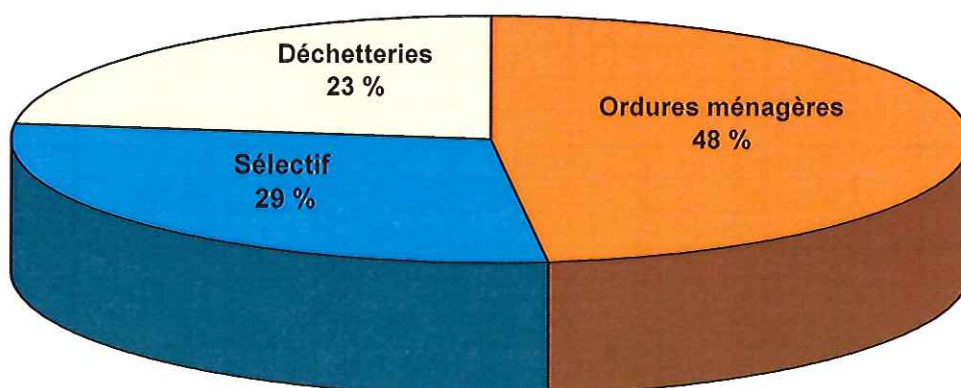
* les recettes engendrées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sont pas prises en compte.

2.2.4 - Synthèse

	Dépenses en €	Recettes en €	Charge résiduelle en € *
Ordures ménagères	744 138	1 574 375	-22 334
Sélectif	450 342		
Déchetteries	357 561		
TOTAL	1 552 041	1 574 375	-22 334

* la charge résiduelle est négative car la Communauté de Communes a bénéficié en 2010 d'aides de l'ADEME d'un montant de 89 728,60 € pour la mise en place de la Redevance Incitative (étude préalable : 21 280,00 € et communication : 68 448,60 €).

Dépenses année 2010



Recettes année 2010 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères non incluse

